

## **Séance publique du 10 janvier 2007**

### **Délibération n° 2007-3876**

commission principale : développement économique

objet : **Animation technopolitaine de Lyon Gerland - Convention avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

#### **Le contexte**

La politique Lyon Métropole Innovante traduit la volonté de la Communauté urbaine de s'impliquer aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le développement de l'agglomération. Depuis 2005, cette politique se positionne sur de nouveaux enjeux de développement :

- développer les coopérations entre entreprises et universités notamment à travers le déploiement des pôles de compétitivité,
- accompagner la structuration d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur université de Lyon,
- favoriser l'émergence de centres de recherche d'envergure européenne sur les campus lyonnais.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine a accompagné en 2003-2006 un dispositif d'animation sur le site de Gerland. L'objectif principal est de favoriser l'émergence de partenariats et de collaborations en matière de formation et de recherche, sur un territoire à forte concentration de compétences scientifiques et technologiques.

Le technopôle Lyon-Gerland accueille des leaders dans les sciences du vivant (Sanofi Pasteur ; Sanofi Pasteur MSD; Merial ; Aguetant), des laboratoires de recherche publique tels que le laboratoire P4, le pôle mondial de surveillance et d'alerte épidémiologique de l'organisation mondiale de la santé (OMS), mais aussi de jeunes entreprises installées dans la pépinière d'entreprises (genOway). Sont implantés à Gerland également des établissements d'enseignements supérieur et de recherche (ENS Lyon ; ENS lettres et sciences humaines ; université Claude Bernard-Lyon 1....).

L'objectif de la présente délibération est de renouveler la convention avec l'école normale supérieure (ENS) de Lyon portant sur la mise en oeuvre d'un dispositif d'animation technopolitaine sur le site de Gerland en 2007-2008. La labellisation du réseau thématique de recherche avancée Innovations thérapeutiques en infectiologie le 4 octobre 2006 et la définition d'un projet de centre de recherche européen en biosciences à Gerland (campus Charles Mérieux) préfigurent de nouveaux enjeux de développement pour ce site.

#### **Le bilan 2006**

L'année 2006 a été marquée par un repositionnement du dispositif d'animation technopolitaine sur des missions d'aide au montage de projets structurants pour le développement des sciences du vivant à l'échelle de l'agglomération.

*Projet de campus Charles Mérieux, pôle européen de recherche en biosciences à Gerland*

Le projet campus Charles Mérieux a été élaboré au titre de la convention d'animation technopolitaine 2006. Piloté par l'ENS Lyon et l'université Claude Bernard Lyon 1, ce projet fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 en préparation.

L'objectif du projet de campus Charles Mérieux est de regrouper et d'attirer sur le site du technopôle de Gerland un ensemble de compétences et de supports technologiques permettant d'analyser les mécanismes du vivant, de la recherche fondamentale jusqu'à la recherche appliquée. Ce programme d'investissement de 52 M€ intègre 17 000 mètres carrés de surfaces de laboratoires et de pépinière à créer, et des équipements de pointe dans les domaines de la biologie moléculaire et de la viro-immunologie.

Il intègre le projet de centre d'infectiologie du pôle de compétitivité LyonBiopole, qui vise notamment à héberger des projets de recherche associant partenaires académiques et industriels dans les domaines de la virologie, l'immunologie et l'infectiologie.

*Réponse à l'appel à projet de RTRA (réseau thématique de recherche avancée) en innovations thérapeutiques en Infectiologie*

Un dossier de candidature a été élaboré en 2006 pour répondre à l'appel à projet du ministère de la recherche sur les réseaux thématiques de recherche avancée. Ce projet de RTRA lyonnais a été retenu parmi les treize projets d'excellence scientifiques sélectionnés en France. Les fondateurs partenaires sont le CNRS, l'Inserm, l'ENS, l'UCBL, l'UJF, l'INRA, l'Inria, l'institut Pasteur et le pôle de compétitivité LyonBiopole.

Projet scientifique public d'envergure internationale, le RTRA innovations thérapeutiques en infectiologie vise à développer des outils thérapeutiques pour lutter contre les maladies infectieuses, et se positionne comme la composante recherche académique du pôle de compétitivité LyonBiopôle. 960 personnes, dont 374 chercheurs sont impliquées, principalement sur le site de Gerland. Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 25 M€ sur une durée de cinq ans. Ils seront affectés à la création de chaires et d'équipes de recherche de haut niveau, au déploiement de projets de recherche innovants et au renforcement des infrastructures technologiques partagées.

*Services aux laboratoires et aux entreprises de la filière sciences du vivant sur Gerland*

23 projets ont été accompagnés en 2006 dans le cadre du service aux entreprises et aux laboratoires (14 laboratoires et 9 entreprises).

*Projet de formation dans le cadre du pôle de compétitivité LyonBiopole*

D'une part, un état des lieux des formations en sciences du vivant sur l'agglomération lyonnaise a été réalisé en 2006. D'autre part, un dossier de Master Erasmus Mundus virology, immunity, viral vectors a été élaboré, en vue de répondre à l'appel d'offre de la Communauté européenne en 2007.

**Les objectifs de la convention 2007-2008**

Les actions et projets qui seront menés en 2007-2008 sont les suivants :

- appui à la coordination du RTRA innovations thérapeutiques en infectiologie

Un appui à l'animation de la communauté des partenaires scientifiques sera poursuivi en 2007-2008 afin de formaliser le programme d'investissement du réseau, de définir et de mettre en oeuvre l'organisation nécessaire au déploiement du RTRA à travers la fondation de coopération scientifique qui sera créée en 2007. Une approche des besoins immobiliers et de l'offre de service à déployer pour accueillir les nouvelles équipes du RTRA sera réalisée ;

- programmation du campus Charles Mérieux dont le projet de centre d'infectiologie de Lyonbiopole

L'action de mobilisation des établissements de Gerland pour finaliser le diagnostic des besoins sera poursuivie en 2007, dans le cadre de l'étude de programmation immobilière du projet de Campus Charles Mérieux. Dans ce cadre, le projet de centre d'infectiologie fera l'objet d'un appui à la recherche de financements ;

- services aux entreprises et aux laboratoires de recherche

. animation et coordination du réseau LyonBioadvisor, service d'accompagnement personnalisé aux entreprises de biotechnologie sur l'agglomération lyonnaise,

. gestion de la relation à l'entreprise localisée sur Gerland sur des questions d'implantation, d'innovation, de partenariats scientifiques, d'accompagnement des entreprises en restructuration et de financement,

. organisation de visites de sites pour des délégations d'entreprises qualifiées .

### **Les modalités**

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de l'école normale supérieure de Lyon à hauteur de 75 000 € pour l'exercice 2007 pour permettre la réalisation de ce programme d'actions ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

### **DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de partenariat avec l'école normale supérieure de Lyon.

**2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 75 000 € pour l'exercice 2007 et 75 000 € pour l'exercice 2008.**

**Modalités de versement : 80 % dès notification de la présente convention et 20 % en décembre 2007 sur justificatifs de dépenses et présentation d'un bilan consolidé des actions menées sur l'année.**

**3° - Ces dépenses** seront imputées au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 380 - fonction 90 - opération 0869 et à inscrire pour l'exercice 2008.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,